



Belgique : J- 4 avant l'interdiction de fumer dans l'horeca

Rubrique : actualités - Date : lundi 28 décembre 2009

selon le site de RTL info.be "Au 1er janvier prochain, le tabac sera interdit dans les établissements horeca, à l'exception de ceux n'exerçant aucune activité de restauration. Aujourd'hui, certains gérants ont déjà opté pour le maintien du tabac dans leur établissement. Ils retireront donc la petite restauration de leur carte. D'autres ont décidé de maintenir la petite restauration à la carte et banniront donc la cigarette.

A Bruxelles, de nombreux patrons de café hésitent encore. Aucun chiffre n'est disponible pour le moment, mais selon la fédération Horeca Bruxelloise, une tendance se dessine : 6 établissements sur 10 devraient rester fumeur.

Une interdiction totale est prévue entre 2012 et 2014."

[lire l'article](#)